

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

ARRETE DU MAIRE n° 130 / 2020

Service : DIRECTION
RESSOURCES HUMAINES
Réf. : GRH/JEX

OBJET : COMPOSITION DU CHSCT COMMUN VILLE/CCAS

Le Maire de la Ville de PONT DE CLAIX,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la circulaire du 25 juillet 2014 relative aux élections des représentants du personnel aux comités techniques et comités d'hygiène et de sécurité et conditions de travail des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 avril 2018 fixant le nombre de sièges du collège des représentants du personnel à 6 titulaires et celui du collège des représentants de l'employeur à 6 titulaires, au CHSCT,

Vu le procès verbal et la proclamation des résultats des élections professionnelles du 6 décembre 2018,

Vu l'arrêté n° 006/2019 du 10 janvier 2019, portant composition du CHSCT commun ville/CCAS,

Vu l'arrêté n° 051/2019 du 7 mars 2019, portant modification de la composition du CHSCT commun Ville/CCAS,

Vu l'arrêté n° 172/2019 du 15 décembre 2019, portant modification de la composition du CHSCT commun Ville/CCAS,

Vu l'arrêté n° 071/2020 du 18 juin 2020, portant modification de la composition du CHSCT commun Ville/CCAS,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier la composition du CHSCT, suite à la démission d'un représentant du personnel CGT

ARRETE

ARTICLE 1 : La composition du CHSCT commun ville/CCAS s'établit comme suit :

Représentants de la collectivité

Titulaires :

Madame Dolorès RODRIGUEZ, 6ème Maire-adjointe, en charge du personnel municipal,

présidente du comité technique,
Monsieur Rémi BESANÇON, conseiller municipal délégué,
Monsieur Jean ROTOLO, conseiller municipal délégué,
Monsieur Alain SOLER, conseiller municipal délégué,
Monsieur Maxime NINFOSI, 3ème Maire-adjoint, *qui assurera le présidence en cas d'empêchement de la Présidente,*

Désignée par arrêté du Président du CCAS :

Madame Fatima KOSTARI RIVALS, conseillère municipale déléguée, administratrice du CCAS.

Suppléants :

Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-adjoint,
Madame Fatima BENYELLOUL, conseillère municipale déléguée,
Monsieur Maurice ALPHONSE, conseiller municipal délégué,
Monsieur Gilbert BONNET, conseiller municipal délégué,
Madame Louisa LAÏB, 8ème maire-adjointe,

Désignée par arrêté du Président du CCAS :

Madame Isabelle EYMERI-WEIHOFF, 2ème maire-adjointe, administratrice du CCAS.

Représentants du personnel

Titulaires :

Madame Nadine GRIVEL-DELLILAZ, Adjoint technique principal 2ème classe, représentant CGT,
Madame Mélissa KAMARINOS, Attaché, représentant CGT,
Madame Adeline LOBO, Adjoint technique principal 2ème classe, représentant CGT,
Madame Géraldine MOUNIER, Auxiliaire puériculture principal 1ère classe, représentant CGT,
Monsieur Hubert COLLIGNON, Brigadier chef principal représentant CFDT
Madame Sandrine ANTUNEZ, Adjoint technique principal 2ème classe, représentant CFDT,

Suppléants :

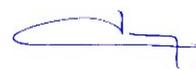
Madame Christine SIMON, Animateur principal 1ère classe, représentant CGT
Madame Corine GACHELIN, Animateur principal 1ère classe, représentant CGT
Monsieur Rachid ABIR, Adjoint administratif principal 2ème classe, représentant CGT,
Madame Sophie BELLENGER, technicien principal de 1ère classe, représentant CGT,
Madame Annie REYNAUD, Adjoint technique principal 1ère classe, représentant CFDT,
Monsieur Eric CEREZA, Adjoint technique principal 1ère classe, représentant CFDT,

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Transmis à Monsieur le Préfet du Département,
- Adressé aux membres titulaires et suppléants du CHSCT
- Adressé aux membres titulaires et suppléants du Comité Technique,
- Affiché en Mairie

A PONT DE CLAIX, le 28 septembre 2020

Le Maire,
Christophe FERRARI.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	AR_2020_130
Date de la décision:	2020-09-28 00:00:00+02
Objet:	Composition du CHSCT Commun ville / CCAS
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.3.5 - Autres (SEM, commissions consultatives, commissions municipales, Conseil Général, défense...)
Identifiant unique:	038-213803174-20200928-AR_2020_130-AR
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
038-213803174-20200928-AR_2020_130-AR-1-1_0.xml	text/xml	909
nom de original:		
AR_2020_130RH_CHSCT.pdf	application/pdf	69768
nom de métier:		
99_AR-038-213803174-20200928-AR_2020_130-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	69768

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 octobre 2020 à 10h05min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 octobre 2020 à 10h05min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 octobre 2020 à 10h05min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 octobre 2020 à 10h07min32s	Reçu par le MI le 2020-10-01